

# Formation Obtenir l'habilitation électrique personnel électricien - Initiale

[Habilitation électrique Qualité / Santé / Sécurité / Environnement](#)

Référence de la formation : **S301**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Vous êtes électriciens et chargés d'assurer des travaux de dépannages, des essais sur des ouvrages électrique et vous vous référez à la norme NF C 18 510.



**En présentiel**



**Accessible**

Durée : **3 jours (21 heures)**

Tarif Inter : **560 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

*Mise à jour le 2 avril 2026*

Vous souhaitez opérer en basse tension et accéder aux locaux haute tension ? Participez à cette formation afin de comprendre le principe d'une habilitation et d'en maîtriser ses généralités (évaluer les risques, maîtriser les règles de sécurité..). Vous maîtriserez ainsi les gestes à adopter en cas d'accident d'origine électrique.

## Objectifs de la formation

- Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors de l'exécution d'opérations sur ouvrages électriques
- Savoir adapter ces prescriptions dans tous les domaines et les situations propres aux établissements
- Être en capacité d'habilitation à différents niveaux : B1(V), B2(V), BR, BC
- Obtenir les niveaux d'habilitation possibles : B1(V), B2(V), BR, BC.

## A qui s'adresse la formation ?

## Public

Tous les électriciens chargés d'assurer des travaux de dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques.

## Pré-requis

Aucun

# Programme de la formation

## 1. Comprendre le principe d'une habilitation

- Connaître les conditions d'habilitation : durée de formation, le titre d'habilitation, visite médicale...)
- Comprendre les symboles d'habilitation, leur signification, le rôle des habilités et la limite des opérations électriques autorisées

## 2. Maîtriser les généralités

- Evaluer les risques : effets physiopathologiques du courant électrique, exemples d'accidents
- Savoir classer des installations
- Maîtriser les règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Comprendre le rôle des différents acteurs ou intervenants
- Intervenir sur les ouvrages électriques
- Opérer et appréhender les zones d'environnement
- Comprendre les documents écrits et les fonctions de l'appareillage
- Utiliser des plans et des schémas
- Savoir intervenir sur les verrouillages et les inter verrouillages
- Comprendre l'incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel
- Maîtriser l'utilisation des appareils électriques amovibles et portatifs à main
- Prévenir les risques lors des opérations (analyses des risques, EPC, EPI)

## 3. Opérer en basse tension

- Effectuer les travaux hors tension en BT
- Consigner et déconsigner en BT Mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Evaluer les risques des travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Mettre en œuvre les procédures
- Maîtriser la mission de surveillant de sécurité électrique Interventions en BT : Interventions de dépannage et d'entretien
- Remplacer les fusibles, les lampes et les accessoires d'appareils d'éclairage

## 4. Accéder aux locaux haute tension

- Effectuer les travaux, interventions en BT dans des locaux HT
- Évaluer les risques et mettre en place les procédures
- Maîtriser la mission de surveillant de sécurité électrique

## 5. Tenir la bonne conduite en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

- Maîtriser les notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

## Modalités de la formation

### Modalités pédagogiques

Exposés, échange, travaux pratiques et évaluation pratique sur installation type (maquettes pédagogiques) et/ou sur site.

### Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application.

A l'issue de la formation et au vu des résultats des évaluations, une **proposition d'habilitation** électrique avec avis du formateur parmi les niveaux BR, B2/B2V, H2/H2V, B1/B1V, H1/H1V, BC, HC, BE/HE mesure, BE/HE vérification, BE/HE essais, sera établie et restera à valider par l'employeur.

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans.

### Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis  
Attestation de suivi de formation  
Délivrance de l'habilitation électrique

## Chiffres clés

**92 %**

de recommandation  
en 2025

**93 %**

de satisfaction  
en 2025

**81 %**

de réussite CCE  
en 2025